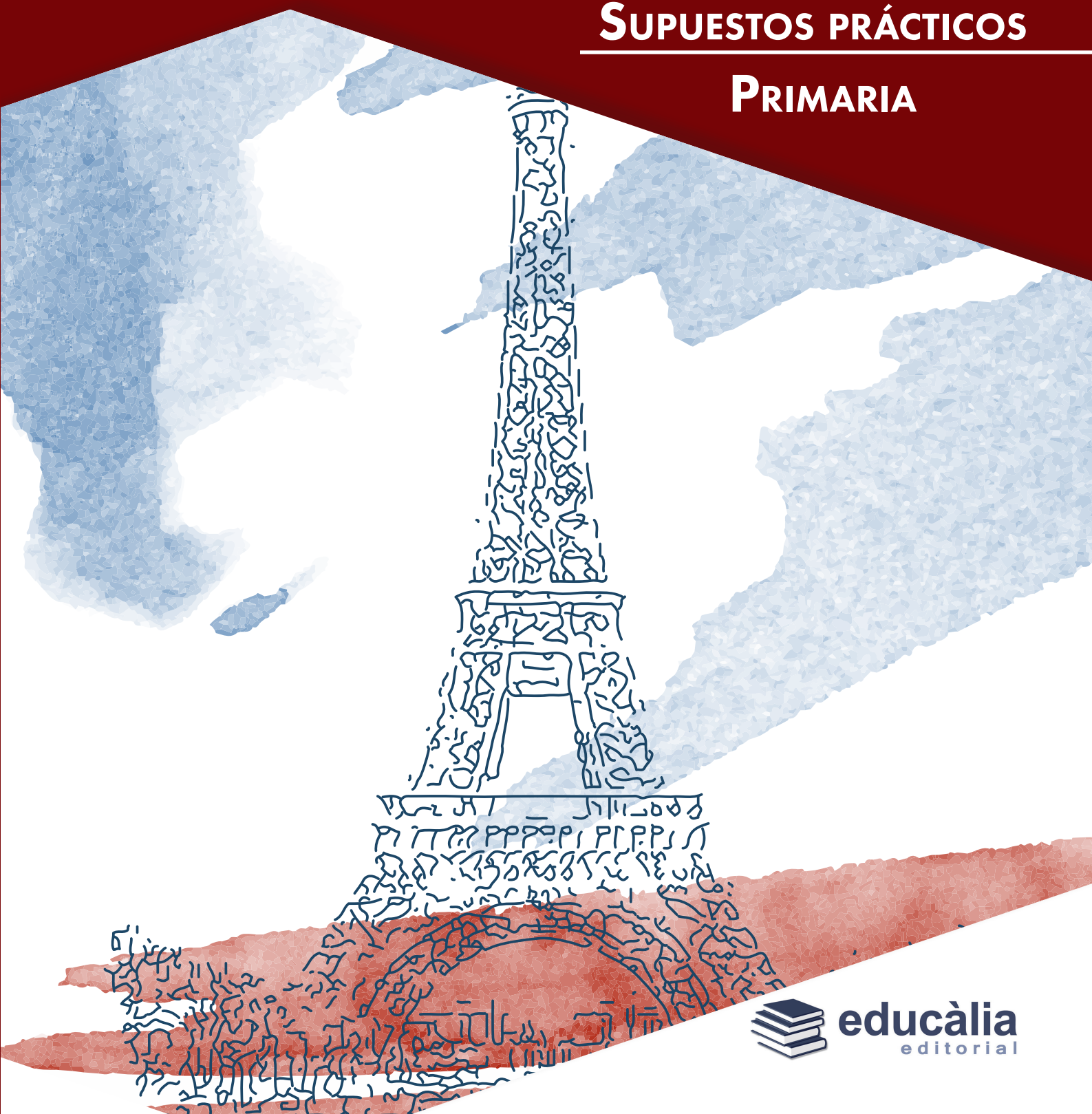


# FRANCÉS

Tamara Jiménez Jiménez

**SUPUESTOS PRÁCTICOS**

**PRIMARIA**



**educàlia**  
editorial

**Supuestos prácticos al cuerpo de  
maestros de  
FRANCÉS**

Tamara Jiménez Jiménez

© TAMARA JIMÉNEZ JIMÉNEZ

© SUPUESTOS PRACTICOS AL CUERPO DE MAESTROS LENGUA EXTRANJERA FRANCÉS

Edita: Educàlia Editorial

ISBN: 979-13-991760-9-4

Depósito legal: V-2180-2026

Reservados todos los derechos. Salvo excepción prevista por la ley, no se permite la reproducción total o parcial de esta obra, ni su incorporación a un sistema informático, ni su transmisión en cualquier forma o por cualquier medio (electrónico, mecánico, fotocopia, grabación u otros) sin autorización previa y por escrito de los titulares del copyright. La infracción de dichos derechos conlleva sanciones legales y puede constituir un delito contra la propiedad intelectual.



## SOMMAIRE

AVANT DE COMMENCER À ÉLABORER TON SUPPOSÉ PRATIQUE .....	6
<b>NOTES AUX LECTEURS</b> .....	7
SUJET PRATIQUE 1 : .....	10
SUJET PRATIQUE 2 : .....	25
SUJET PRATIQUE 3 : .....	41
SUJET PRATIQUE 4 : .....	57
SUJET PRATIQUE 5 : .....	69
SUJET PRATIQUE 7:.....	100
SUJET PRATIQUE 8 : .....	119
SUJET PRATIQUE 9 : .....	138
SUJET PRATIQUE 10.....	156
SUJET PRATIQUE 11 : .....	172
SUJET PRATIQUE 12 : .....	188
SUJET PRATIQUE 13 : .....	204
SUJET PRATIQUE 14 : .....	222
ANNEXE I - MODÈLE DE CAS PRATIQUE .....	233



## AVANT DE COMMENCER À ÉLABORER TON SUPPOSÉ PRATIQUE

Les supposés pratiques sont l'une des deux parties qui composent la première épreuve de la phase de concours-opposition : un examen écrit constitué du développement d'un sujet écrit et de la résolution d'un cas pratique.

Le cas pratique est une épreuve pratique au cours de laquelle les candidats doivent démontrer leur maîtrise des connaissances théoriques et scientifiques propres à la spécialité visée, ainsi que leur maîtrise des compétences techniques correspondantes. Les candidats devront résoudre un cas pratique dans lequel leur sera présentée une situation concrète en lien avec leur spécialité, pour laquelle ils devront organiser une réponse éducative, didactique et pédagogique.

Bien que cela dépende de ce que prévoit chaque appel à candidatures, en règle générale, on vous proposera entre deux et quatre situations scolaires contextualisées parmi lesquelles le candidat en choisira une. À partir de son analyse, **on devra élaborer une intervention raisonnée et argumentée permettant de vérifier sa formation scientifique et sa maîtrise des techniques de travail nécessaires pour enseigner sa spécialité.**

Dans ce manuscrit, je vous propose des pistes de réponse à des cas pratiques, afin de vous aider à gagner en confiance et à développer des stratégies efficaces pour les aborder. **Je m'appuierai sur la législation nationale en vigueur ; toutefois, il est toujours recommandé de consulter également la législation propre à votre communauté autonome pour compléter et adapter ces cas pratiques.**

En somme, la préparation aux cas pratiques constitue une étape essentielle pour réussir la phase de concours-opposition. Une bonne maîtrise des connaissances théoriques, une compréhension fine des contextes éducatifs, ainsi qu'une capacité à proposer des interventions cohérentes et justifiées sont indispensables. J'espère que ce manuscrit vous servira de guide utile pour structurer vos réponses, affiner votre réflexion pédagogique et vous préparer sereinement à cette épreuve exigeante.

## NOTES AUX LECTEURS

Avant de vous lancer dans la résolution des cas pratiques, voici quelques conseils essentiels à garder en tête pour optimiser votre préparation :

- **Lisez attentivement l'énoncé.** Prenez le temps d'analyser ce qui vous est demandé et veillez à répondre de manière claire et structurée à toutes les questions posées. Il ne s'agit pas seulement de montrer vos connaissances, mais aussi votre capacité à comprendre et traiter une situation professionnelle concrète.
- **Soignez la description du contexte.** Lorsque vous développez votre réponse, il est fondamental d'inclure une présentation détaillée de l'environnement : le type de commune (rurale, urbaine...), les caractéristiques socioculturelles des familles, le profil du centre scolaire, ainsi que les spécificités du public élève. Si un contexte est fourni dans l'énoncé, il est impératif de **le respecter scrupuleusement** et de ne pas l'altérer.
- **Tenez compte de la législation en vigueur.** La résolution des cas pratiques doit s'appuyer sur la **réglementation éducative de votre communauté autonome**. Les exemples proposés dans ce manuscrit sont basés sur la **législation nationale espagnole**, mais il est recommandé de les adapter en fonction des normes spécifiques à votre territoire.
- **Structurez votre réponse de manière logique.** Une bonne organisation du contenu est un gage de clarté : introduisez la situation, développez votre analyse et proposez des réponses pédagogiques cohérentes, justifiées et réalistes. Si le format le permet, vous pouvez utiliser des sous-titres pour hiérarchiser vos idées. N'oubliez pas que la forme compte autant que le fond : orthographe soignée, syntaxe correcte, terminologie professionnelle et style clair sont essentiels.
- **Proposez des interventions pédagogiques concrètes.** Appuyez-vous sur des démarches applicables en classe, en lien avec les principes pédagogiques actuels : inclusion, différenciation, apprentissage coopératif,

évaluation formative, etc. Justifiez toujours vos choix méthodologiques et montrez que vous êtes capable d'agir dans un cadre professionnel réel.

- **Faites preuve d'une posture professionnelle réfléchie.** Votre réponse doit refléter des valeurs fondamentales comme le respect, l'équité, la coopération et l'engagement éthique. Intégrez, lorsque cela est pertinent, la collaboration avec les familles, l'interdisciplinarité, ou encore la participation à des projets de centre. Le jury attend de vous une vision pédagogique solide, ancrée dans la réalité de l'école et dans les enjeux actuels du système éducatif.

Enfin, entraînez-vous régulièrement. Réaliser plusieurs cas pratiques dans les conditions de l'épreuve vous aidera à gagner en efficacité, en rigueur et en confiance. Faites-vous relire, prenez du recul sur vos productions, et soyez toujours dans une logique d'amélioration continue. **Bonne préparation et plein succès dans votre concours !**



# Conseils pour réussir les cas pratiques



## Lire attentivement (même si le temps presse)

01

On a souvent envie de commencer tout de suite à écrire, mais c'est une erreur. Il faut prendre un moment pour comprendre le contexte : type d'école, profil des élèves, ressources disponibles, et surtout ce qu'on vous demande vraiment. Un bon cas pratique, c'est d'abord une réponse adaptée au sujet.

## Se construire une structure claire

02



Avoir une trame aide beaucoup à ne rien oublier :

- Introduction
- Cadre normatif
- Cadre théorique
- Cadre curriculaire
- Activités
- Méthodologie
- Attention à la diversité
- Évaluation
- Conclusion

## Citer des auteurs, mais avec sens

03

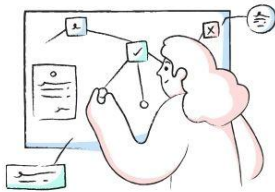
Inutile d'en mettre beaucoup. Quelques références bien choisies suffisent :

- Vygotsky → interaction
- Dewey → apprendre en faisant
- Perrenoud → différenciation
- CAST → inclusion (DUA)

Le plus important, c'est que ça corresponde à ce que vous proposez.

## Toujours s'adapter au contexte du cas

04



C'est ce qui fait vraiment la différence.

S'il y a :

- un élève avec TDAH → activités courtes, dynamiques
- un élève perturbateur → rôles, responsabilités
- un contexte rural → environnement proche
- des outils numériques → les utiliser

Il faut montrer que vous avez compris la situation.

## Proposer des activités simples et réalistes

05

Pas besoin d'inventer quelque chose de compliqué.

Il faut que ce soit clair :

- ce que font les élèves
- comment ils le font
- pourquoi ils le font

Le jury doit pouvoir imaginer la scène en classe.

## **Sujet pratique 1**

**Comment faire travailler la production orale chez les élèves en cours de français ?**

- 1. Introduction**
- 2. Contexte**
- 3. Cadre légal**
- 4. Cadre théorique**
- 5. Résolution du cas**
  - 5.1. Cadre curriculaire**
  - 5.2. Activités proposées**
- 6. Méthodologie**
- 7. Réponse à la diversité**
- 8. Évaluation**
- 9. Conclusion**
- 10. Bibliographie**

## **1. Introduction**

L'apprentissage des langues étrangères occupe une place essentielle dans la formation des citoyens européens, en favorisant la communication, la mobilité et l'ouverture interculturelle. Dans ce contexte, le développement de la compétence communicative constitue un objectif prioritaire, notamment à travers la production orale.

En classe de français langue étrangère (FLE), l'oral ne doit pas être considéré comme une simple reproduction de structures linguistiques, mais comme un outil d'interaction authentique. Il s'agit de permettre aux élèves de s'exprimer dans des situations proches de la réalité, en mobilisant leurs ressources linguistiques de manière progressive et contextualisée.

Ainsi, ce cas pratique vise à proposer une réponse pédagogique structurée pour développer la production orale chez des élèves de l'enseignement primaire, en tenant compte du cadre législatif actuel, des principes méthodologiques du CECRL et de la diversité du groupe-classe.

## **2. Contexte**

L'intervention se situe dans une classe de 5e année d'Éducation Primaire composée de 22 élèves âgés de 10 à 11 ans. Le groupe présente une certaine hétérogénéité, avec notamment un élève diagnostiqué TDAH, ainsi qu'un élève présentant des difficultés à s'exprimer à l'oral par manque de confiance.

L'établissement dispose de ressources numériques (tableau interactif, ordinateurs), ce qui facilite la mise en place d'activités variées et motivantes.

Il est essentiel de souligner que la classe est un espace privilégié où se construisent des relations sociales entre les élèves, contribuant à leur développement personnel. C'est pourquoi il est crucial qu'ils s'expriment durant les cours.

### 3. Cadre légal

Cette proposition s'appuie sur le **Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)**, qui met l'accent sur une approche actionnelle de l'apprentissage, où l'élève est considéré comme un acteur social.

Au niveau national, le **Décret Royal 157/2022** établit que l'objectif de l'enseignement des langues étrangères à l'école primaire est de développer la compétence communicative, en permettant aux élèves de comprendre et produire des messages simples dans des situations du quotidien, **objectif 7 f**:

*« Acquérir au moins, dans une langue étrangère, la compétence communicative essentielle qui permet les élèves d'exprimer et de comprendre des messages simples, ainsi que se débrouiller dans des situations quotidiennes ».*

Ce même **Décret Royal 157/2022 (page 19)** explique que :

*« La compétence en communication linguistique suppose d'interagir à l'oral, à l'écrit, en langue des signes ou de manière multimodale de façon cohérente et appropriée dans différents domaines et contextes, et avec des objectifs de communication variés. Elle implique de mobiliser consciemment l'ensemble des connaissances, des compétences et des attitudes permettant de comprendre, d'interpréter et d'évaluer de manière critique des messages oraux, écrits, signés ou multimodaux, en évitant les risques de manipulation et de désinformation, ainsi que de communiquer efficacement avec autrui de manière coopérative, créative, éthique et respectueuse. »*

L'intervention éducative en cours de Français Langue Étrangère (FLE) doit toujours partir du principe de la diversité des élèves, pour garantir le développement de chacun en particulier en fonction de leurs besoins.

Par ailleurs, ce cadre souligne **l'importance de l'inclusion éducative (article 16)**, en garantissant une réponse adaptée à la diversité des élèves à travers des mesures de soutien et de personnalisation de l'apprentissage; *« Afin de renforcer l'inclusion et de garantir le droit à une éducation de qualité, cette étape accordera*

*une attention particulière à l'accompagnement individualisé des élèves, à la détection précoce de leurs besoins spécifiques, ainsi qu'à la mise en place de mécanismes de soutien et de renforcement visant à éviter le redoublement, en particulier dans les contextes socialement défavorisés ».*

En plus, la personnalisation et l'individualisation de l'enseignement avec une approche inclusive doit fournir une réponse aux besoins éducatifs des élèves qu'ils soient du type personnel, sociale, affective ou de toute autre nature, en permettant un développement maximal personnel et académique du même.

#### **4. Cadre théorique**

Depuis les années 1970, l'approche communicative a été au cœur de l'enseignement des langues étrangères. Initiée par des didacticiens comme **Dell Hymes** (1972) et soutenue par des travaux ultérieurs, cette méthode place la communication au centre de l'apprentissage linguistique. L'objectif principal est de permettre aux apprenants d'utiliser la langue de manière authentique dans des contextes réels, en se concentrant sur le sens et les situations de communication. Cette approche, encore largement utilisée aujourd'hui, a été enrichie par des cadres tels que le **Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)**, qui met l'accent sur l'acquisition progressive des compétences linguistiques à travers des tâches communicatives concrètes (**Bourguignon, 2010**).

Dans cette perspective, l'apprenant est **placé au centre du processus d'apprentissage**. L'accent n'est plus seulement mis sur la maîtrise des règles grammaticales, mais sur la **capacité à interagir efficacement dans une variété de contextes sociaux et culturels**. **Bailey et Cohen (2009)** soulignent l'importance d'impliquer les élèves activement dans leur apprentissage, en diversifiant les méthodes pédagogiques pour qu'ils puissent s'approprier la langue à travers des documents authentiques et des situations de communication proches de la réalité.

Cela implique une redéfinition des relations entre élèves et enseignants, avec une plus grande interaction en classe. L'apprenant devient un acteur actif, et la

relation compréhension-expression est rééquilibrée, favorisant une meilleure compréhension dès le début, avant d'encourager une production orale et écrite plus complexe. L'utilisation de tâches concrètes, telle que l'approche actionnelle du CECRL, permet de préparer les élèves à être des utilisateurs autonomes de la langue.

D'après Lev **Vygotski** (1934) l'interaction sociale a un grand impact sur le développement cognitif, notamment dans l'acquisition du langage. Selon lui, les élèves apprennent mieux lorsqu'ils interagissent avec leurs pairs et avec des adultes, ce qui correspond parfaitement à l'approche communicative.

## **5. Résolution du cas**

L'approche communicative donne priorité à l'oral et traite l'aspect communicatif de la langue à travers les actes de parole. Pour **la résolution du cas il faudrait partir de l'analyse des besoins des élèves car ils doivent s'impliquer dans le processus d'apprentissage.**

Étant donné que les besoins des apprenants évoluent au fur à mesure qu'on avance dans le processus d'enseignement / apprentissage, il est nécessaire de pouvoir procéder à des réajustements par rapport aux besoins définis avant l'apprentissage. La conséquence est donc de proposer des matériaux d'apprentissage souples, adaptés aux différents apprenants.

### **5.1. Cadre curriculaire**

Afin de développer la production orale, il est nécessaire de proposer une intervention pédagogique structurée, progressive et adaptée aux besoins du groupe-classe:

#### **Objectifs à atteindre :**

- Favoriser la prise de parole en classe dans un climat de confiance
- Développer la capacité à comprendre et produire des messages simples

- Encourager l'interaction entre pairs dans des situations communicatives
- Améliorer la prononciation, le rythme et l'intonation

**Compétences spécifiques :** Les compétences spécifiques constituent un élément de connexion entre, d'une part, le profil de sortie des élèves et, d'autre part, les savoirs de base des disciplines ou domaines ainsi que les critères d'évaluation. Dans ce cas pratique j'ai pris comme référent les suivantes :

1. Comprendre le sens général et les informations spécifiques et prévisibles de textes courts et simples exprimés clairement et dans le langage standard [...].
  2. Produire des textes simples de manière compréhensible et structurée, en utilisant des stratégies [...].
  3. Interagir avec d'autres personnes en utilisant des expressions quotidiennes, en recourant à des stratégies de coopération et en utilisant des ressources analogiques et numériques [...].
- **Profil de sortie :** Le **Profil de sortie** identifie et définit, en lien avec les défis du XXI<sup>e</sup> siècle, les compétences clés que les élèves doivent avoir développées à la fin de l'éducation de base, et introduit des orientations sur le niveau de performance attendu à la fin de l'éducation primaire. Dans ce cas pratique on contribue à développer le profil de sortie suivant :
    1. CCL2, CCL3, CP1, CP2, STEM1, CD1, CPSAA5, CCEC2
    2. CCL1, CP1, CP2, STEM1, CD2, CPSAA5, CE1, CCEC4
    3. CCL5, CP1, CP2, STEM1, CPSAA3, CC3, CE1, CE3
  - **Critères d'évaluation :** des références qui indiquent les niveaux de performance attendus chez les élèves dans les situations ou activités liées aux compétences spécifiques de chaque domaine à un moment donné de leur processus d'apprentissage. Dans ce cas pratique j'ai pris comme référent les suivantes :
    - 1.1. Reconnaître et interpréter le sens global, ainsi que les mots et phrases spécifiques de textes oraux, écrits et multimodaux brefs et